Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 19-5-99 et de la publication le 14-5-99
Le Maire,

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 1999

DELIBERATION N° 99/05/522

OBJET : TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION DE CHAUFFAGE ET SOUS-STATIONS DU C.EC, SUITE A LA MODIFICATION DE LA CHAUFFERIE DU COLLEGE BUDE

Appel d'offres ouvert : Lancement

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Communes et notamment ses articles R 314-1 et R 314-2,

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 296 à 298,

VU l'avis des Commissions des Sports, Loisirs, Jeunesse des Travaux et des Finances

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer les travaux d'installation et de raccordement de la nouvelle chaufferie et sous-stations du C.E.C et la mise en place du réseau de distribution,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 296 à 298 du Code des Marchés Publics, relative aux travaux sur réseaux de distribution de chauffage et sous-stations du C.E.C,

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de la Commune, exercice 1999, fonction 3, sous-fonction 314, article 231318

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

REÇU LE 19 MAI 1999 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE